

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 87-227 du 24 Juillet 1987

portant approbation du rapport d'activités et des comptes de l'exercice 1985 de la Loterie Nationale du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU la Loi N° 82-008 du 30 Décembre 1982 régissant les rapports entre l'Etat, les Offices, les Sociétés d'Etat, les Sociétés d'Economie Mixte et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion.
- VU le décret N° 84-141 du 23 Mars 1984 portant approbation des Statuts de la Loterie Nationale du Bénin ;
- VU le décret N° 87-38 du 13 Février 1987 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- SUR Proposition du Ministre des Finances et de l'Economie, Président du Comité Permanent de la Loterie Nationale du Bénin
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 8 Juillet 1987.

DECRETE :

Article 1er.- Sont approuvés le rapport d'activité et les comptes de l'exercice 1985 ainsi que les résolutions adoptées par le Conseil d'Administration de la Loterie Nationale du Bénin en sa séance du 26 Décembre 1986.

Article 2.- Le bilan au 31 Décembre 1985 est arrêté, total actif - total passif, à la somme de UN MILLIARD VINGT HUIT MILLIONS HUIT CENT CENT VINGT DEUX MILLE SOIXANTE QUINZE ( 1 028 822 075 ) FRANCS CFA.

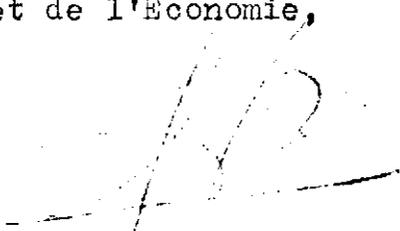
Article 3.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 24 Juillet 1987

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du  
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances  
et de l'Economie,

  
Barnabé BIDOUZO.-

Ampliations : PR 6 SA/CC 2 CP/ANR 2 CPC 1 PPC 1 MPE 4 DB-DBDV-DTCP-  
DI 5 AUTRES MINISTRES 14 LNB 10 BCP-INSAB-DPE-DLC 4 GCOB-DOCT 2  
IGE 3 EN-DAN 2 ONSPI-JORPB 1.-